

### **Le 31 août 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 31 août 2015, de 20 h 00 à 21 h 15 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère  
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère  
Mme Hélène Dumont, conseillère (absente)  
M. Christian Lévesque, conseiller  
M. Réal Lévesque, conseiller  
M. Denis Moreau, conseiller (absent)

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

#### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015
6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015
7. Approbation et autorisation des comptes à payer
8. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
9. Règlement # 312
10. Achat tuyaux supplémentaires – ponceaux rang du Bras
11. Résolution – demande d'aide financière au Ministère des Transports dans le Programme Réhabilitation du réseau routier local
12. Soumissions – asphaltage chemin de la Grève Est, rang du Bras et route de l'Église
13. Surfaçage du plancher de la Caserne #3 (Rivière-Ouelle)
14. Rapport d'organismes
15. Correspondance
16. Autres sujets
17. Période de questions
18. Clôture et levée de la séance

#### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015**

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

157-2015

158-2015

**4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015**

159-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

**5. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015.

**6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015.

**7. Approbation et autorisation des comptes à payer**

160-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 87 769,41 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

**8. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies**

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil qu'il n'y a pas eu de sorties dernièrement.

La Régie a procédé à l'acquisition d'un lavoir et d'un séchoir requis par de nouvelles normes gouvernementales auxquelles elle est assujettie. Ces appareils serviront à nettoyer les habits des pompiers. Il y aura une entente de prise avec le service d'incendie de La Pocatière afin qu'ils puissent utiliser ces équipements pour nettoyer leurs habits.

**9. Règlement # 312**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

161-2015

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement numéro 312 *visant à modifier le règlement numéro 170 concernant les permis et certificats et l'administration des Règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'exiger un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau* tel que soumis aux membres du conseil municipal dans les délais requis pour l'exemption de la lecture.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ À SAINT-DENIS, CE 31<sup>e</sup> JOUR D'AOÛT 2015.**

CONSIDÉRANT QUE

**10. Achat de tuyaux supplémentaires – ponceaux rang du Bras**  
des tuyaux de ponceaux de plus petite dimension étaient requis pour finaliser les travaux de réfection de ponceaux pour l'année 2015 dans le rang du Bras;

CONSIDÉRANT QUE

les tuyaux ont été achetés chez Groupe Dynaco BMR;

162-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des factures de Dynaco BMR pour un montant total de 1 270,22 \$ plus taxes.

Montant financer par la TECQ 2014-2018.

**11. Résolution – demande d'aide financière au Ministère des Transports dans le Programme – réhabilitation du réseau routier local**

Ce sujet ne pourrait être traité puisque la municipalité a appris par le Ministère des Transport que le programme était fermé, ayant atteint la limite du financement disponible.

**12. Soumissions – asphaltage chemin de la Grève Est, rang du Bras et route de l'Église**

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité a procédé à l'ouverture de soumissions suite à un appel d'offres lancé auprès de quatre entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QU'

un entrepreneur a décidé de ne pas répondre à l'appel d'offres faute de temps et qu'un deuxième entrepreneur n'a pas répondu à la demande d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE

le résultat des soumissions reçues se lit comme suit :

Prix incluant toutes taxes:

***Chemin de la Grève Est :***

Les Constructions H.D.F. Inc. 7 605,60 \$

Constructions B.M.L.  
Division de Sintra Inc. 8 909,41 \$

***Rang du Bras***

Les Constructions H.D.F. Inc. 28 877,12 \$

Constructions B.M.L.  
Division de Sintra Inc. 29 421,35 \$

***Route de l'Église***

Les Constructions H.D.F. Inc. 53 673,78 \$

Constructions B.M.L.  
Division de Sintra Inc. 57 563,50 \$

EN CONSÉQUENCE,  
163-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat d'asphaltage du Chemin de la Grève Est, du rang du Bras et de la route de l'Église à *Les Constructions H.D.F. Inc.* pour les montants suivants :

Chemin de la Grève Est : 7 605,60 \$  
*Montant financé par le résiduel du montant de surplus accumulé affecté à la réfection de citernes.*

Rang du Bras : 28 877,12 \$  
*Montant financé par la TECQ 2014-2018.*

Route de l'Église : 53 673,78 \$

*Dépense financée par la subvention du Ministre des Transports – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal  
ET  
Le budget d'opération (entretien et réparation d'infrastructures).*

- CONSIDÉRANT QUE **13. Surfaçage du plancher de la Caserne # 3 (Rivière-Ouelle)** le plancher de la caserne de Rivière-Ouelle est dû pour être repeint, et ce depuis plusieurs années;
- CONSIDÉRANT QUE la peinture conventionnelle ne résiste pas au va-et-vient des camions et aux lavages fréquents du plancher;
- CONSIDÉRANT QUE une demande de soumission a été faite auprès de la compagnie *PolySurface* pour un procédé qui est garantie 20 ans;
- CONSIDÉRANT QUE le coût pour la pose des produits appliqués au plancher proposé par *PolySurface* est de 16 056,40 \$ plus taxes;
- CONSIDÉRANT QUE dans l'entente entre la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie et Rivière-Ouelle les coûts d'entretien de la caserne de Rivière-Ouelle sont partagés;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie n'a pas prévu cette dépense lors de la préparation du budget de 2015;
- EN CONSÉQUENCE,  
164-2015

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

d'accepter l'offre de *PolySurface* pour un montant de 16 056,40 plus taxes qui sera réparti entre la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie et la municipalité de Rivière-Ouelle selon l'entente sur le partage des coûts d'entretien de la Caserne de Rivière-Ouelle;

que cette dépense soit comblée par les surplus accumulés.

#### **14. Rapport d'organismes**

**M. Réal Lévesque** rappelle qu'une épiluchette de blé d'Inde se tiendra en fin de semaine. Les profits iront aux Services à la Famille de Saint-Denis.

**M. Christian Lévesque** propose que la municipalité envoie une lettre de félicitations aux membres du Comité des fêtes du 175<sup>e</sup> pour le spectacle de Paolo Noël qui fut un grand succès.

165-2015

Résolu à l'unanimité des membres présents.

#### **15. Correspondance**

##### **15.1 MAMOT**

TECQ 2014-2015, programmation des travaux présentés le 9 mars 2015 a été acceptée.

##### **15.2 Ministre des Transports**

Subvention de 37 753 \$ accordée pour l'année 2015 dans le PAERRL.

Subvention de 10 000 \$ accordée pour l'année 2015 dans le PAARRM.

- CONSIDÉRANT QU' *Résolution pour une demande de substitution des travaux.* une demande d'aide financière dans le cadre du programme PAARRM a été accordée par le Ministre en date du 14 juillet 2015 pour des travaux d'amélioration du rang de la Haute-Ville;

CONSIDÉRANT QUE pour une raison urgente, la municipalité doit changer le lieu de l'intervention;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention doit avoir lieu sur la route de l'Église plutôt que sur le rang de la Haute-Ville;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur la route de l'Église sont sur une distance de 450 mètres;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont évalués à plus de 53 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,  
166-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demande au Ministre Robert Poëti de substituer les travaux d'amélioration du rang de la Haute-Ville par des travaux d'amélioration de la route de l'Église.

**15.3 Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent**

Accusé réception de la résolution «Appui à la mobilisation en appui à la Déclaration des régions».

**15.4 Député Norbert Morin**

Accusé réception de la résolution «Appui à la mobilisation en appui à la Déclaration des régions».

**15.5 CPTAQ**

La Commission avise la Municipalité qu'elle a reçu la demande d'autorisation de M. Mario Garon.

**15.6 MRC de Kamouraska**

***Projet collectif d'accès et d'amélioration des sites riverains du Kamouraska***

**Signature du protocole d'entente**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a manifesté son désir de participer au projet collectif d'accès et d'amélioration des sites riverains du Kamouraska par sa résolution # 116-2014;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à améliorer le parc de la Halte Bleue ainsi que la halte devant la Chapelle de la Grève ouest;

EN CONSÉQUENCE,  
167-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Mme Anne Desjardins, Directrice générale à signer le protocole d'entente avec la MRC de Kamouraska.

**15.7 Fondation André-Côté**

Demande de commandite pour le concert-bénéfice des familles 2015.

*Ce point est reporté à la séance de septembre.*

**15.8 MMQ**

Ristourne reçue pour l'année 2014 au montant de 1 284 \$

**15.9 La Traversée**

**Association Kamouraskoise en santé mentale**

*Demande d'adhésion 2015-2016.*

Il est proposé par Mme Annick Mercier

168-2015

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie adhère à cette association pour l'année 2015-2016 pour un montant de 50 \$. Le dossier majeur de l'organisme sera en 2015-2016, la dépression.

**16. Autres sujets**

aucun autre sujet n'est porté à l'attention des membres du conseil.

**17. Période de questions**

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

**18. Clôture et levée de la séance**

169-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 15.

Signature du procès-verbal

---

M. Jean Dallaire, Maire

---

Anne Desjardins, Directrice-générale  
et secrétaire trésorière